Envoyé en préfecture le 10/04/2026
Reçu en préfecture le 10/04/2026
Publié le
ID : 029-212901508-20260408-DCM2026037-DE

moëlan sur-mer — MOLAN

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Délibération 2026/37

DÉPARTEMENT DU FINISTÈRE
ARRONDISSEMENT DE QUIMPER

Délibération du Conseil Municipal
Séance du 08 avril 2026

L'An deux mille vingt six
Le mercredi huit avril à 18H30

Date de convocation : 02 avril 2026

LE CONSEIL MUNICIPAL légalement convoqué, s'est réuni à l'Ellipse, sous la présidence d'Anaëlle JOLIFF, Maire de Moëlan-sur-Mer.

Nom et Prénom	Présent	Absent	Nom et prénom	Présent	Absent
Anaëlle JOLIFF	X		Gwénaëlle BIERI		X
Gilles JOURDAIN	X		Anne KERDELHUÉ-FURIC		X
Solène BOULENGUER	X		Nicolas MONFORT	X	
Christophe NOGER	X		Laurent BAHOLET	X	
Sylvie CORNOU	X		Mickaël GOUYEC	X	
François PLOUËT	X		Morgane NAOUR	X	
Laurence RIOUAL	X		Kévin SINIC	X	
Philippe HAREL	X		Sylvie LE DOUAIRON	X	
Sandrine QUENTIN	X		Gabrielle BOLOU	X	
David LE PORT	X		Xavier LE BRIS	X	
Claire BENSIMHON	X		Christelle FÉNÉON	X	
Jean-François MELIN	X		Gwenaël HERROUËT	X	
Philippe BURBAN	X		Franck CHANVRIL	X	
Sylvie ISTA	X		Julien DESTREMONT	X	
Armelle ROUZEVAL	X				

Élus absents	Donne pouvoir à
Gwénaëlle BIERI	Claire BENSIMHON
Anne KERDELHUÉ-FURIC	David LE PORT

Secrétaire de séance	Taux de présence	En exercice	Présents	Absents
Kévin SINIC	93,1 %	29	27	2

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Rennes - 3 rue Contour de la Motte 35044 RENNES - dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Mairie de Moëlan-sur-Mer • Ti Ker Molan
2, rue des Moulins - 29350 Moëlan-sur-Mer • 2, straed ar Milnoù - 29350 Molan
02 98 39 60 10 - mairie@moelan-sur-mer.bzh - www.moelan-sur-mer.bzh

Envoyé en préfecture le 10/04/2026
Reçu en préfecture le 10/04/2026
Publié le
ID : 029-212901508-20260408-DCM2026037-DE

DCM 2026/37 : INSTANCES - DÉSIGNATION DES MEMBRES A LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS (CCID)

RAPPORTEUR : Laurence RIOUAL

Laurence RIOUAL indique que l'article L 165 du Code des Impôts prévoit la création d'une Commission Communale des Impôts Directs (CCID) composé du Maire ou l'adjoint délégué, ainsi que 8 commissaires.

Les commissaires sont désignés par le Directeur des Finances Publiques sur une liste de contribuables en nombre double remplissant les conditions, et dressée par le Conseil Municipal.

A la demande de Madame la Maire, elle précise que cette commission sera présidée par elle-même, adjointe aux finances, à la commande publique et au devoir de mémoire.

La liste des contribuables remplissant les conditions requises est la suivante :

Civilité	NOM	Prénom	Date de naissance	Adresse	Profession
M.	MARCEUL	Patrick		rue de Kercadoret	Retraite
Mme	PENNEC	Florence	22/02/1966	rue de Kerbreillic	Employée de banque
M.	LE TORREC	Yves	07/02/2043	33 route de Pont Vil	Retraite
M.	LE DOZE	Jacques			
Mme	COULIOU	Hélène	22/12/2043	47 route de Brigneau	Retraite
M.	BURBAN	Philippe	31/10/1959	21 rue de Iris	Retraite
Mme	LANDREIN	Christine	18/05/1972	16 rue des Iris	Commerciale
Mme	LOARER	Gwénaelle	03/07/1976	7 résidence de Kerbrezillic	Aide-soignante
M.	LE HIRESS	Jean-Yves	21/10/1973	rue des Hêtres	Ouvrier
M.	NOEL	Jacques		16 route de Kerfany	Retraite
Mme	OUADEC	Elie		Rue Océane	Retraite
M.	CLUGERY	Yves		29 Malachappe	
Mme	LOZACHMEUR	Paricia	29/11/1973	52 rue de Karcadoret	Ouvrière agricole
Mme	JACOB	Yolande		lieu-dit grand chataigniers	Retraite
M.	PLOUET	François		Poulvez	Retraite
Mme	OFFRET	Brigitte	21/12/1957	102 route de Quilimar	Retraite
Mme	GARGY	Michelle		Kersaux	

Laurence RIOUAL indique que le Directeur Départemental des Finances nommera dans cette liste les membres et pourra être amené à la compléter.

Elle précise que cette commission sera notamment consultée en 2026 pour les valeurs locatives des locaux d'habitations.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Rennes - 3 rue Contour de la Motte 35044 RENNES - dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Envoyé en préfecture le 10/04/2026
Reçu en préfecture le 10/04/2026
Publié le
ID : 029-212901508-20260408-DCM2026037-DE

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, et à la majorité des membres présents ou représentés, (7 abstentions : Sylvie LE DOUAIRON, Gabrielle BOLOU, Xavier LE BRIS, Chriselle FÉNÉON, Gwenaël HERROUËT, Franck CHANVRIL, Julien DESTREMONT) ;

Décide,

- DE PROPOSER la liste de contribuables telle que définie ci-dessus pour constituer la Commission Communale des Impôts Directs pour leur nomination par le Directeur Départemental des Finances, qui sera présidée par Laurence RIOUAL, adjointe.

Pour extrait certifié conforme.

Kévin SINIC
Secrétaire de séance

Anaëlle JOLIFF
Maire de MOËLAN-SUR-MER





La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Rennes - 3 rue Contour de la Motte 35044 RENNES - dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Envoyé en préfecture le 10/04/2026
Reçu en préfecture le 10/04/2026
Publié le
ID : 029-212901508-20260408-DCM2026037-DE